

MAIRIE DE VALBELLE
DEPARTEMENT DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE

N°01/2026

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six et le dix mars à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de VALBELLE, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pierre Yves VADOT, Maire.

Présents : Mesdames LYON, GONNET, RENON Messieurs VADOT, GROS, RAPHAELIAN, CHAUVEAUX, DAUMAS et RICHAUD.

Absents excusés :

Convocation et affichage : 26/02/2026

Monsieur GROS a été élu secrétaire de séance.

Nombre de membres en exercice : 9.

Nombre de membres présents : 9.

Objet : AUTORISATION AU MAIRE D'ESTER EN JUSTICE

Monsieur le Maire informe les conseillers qu'un arrêté de refus de certificat d'urbanisme opérationnel a été contesté en tribunal administratif par le pétitionnaire.

Par lettre en date du 19 janvier 2026, Monsieur le greffier en chef du tribunal administratif de Marseille nous a transmis la requête n°2600689-10, présentée par Monsieur LATIL Roger.

Dans le cadre de cette affaire Monsieur le Maire demande aux conseillers de l'autoriser à ester en justice pour défendre la commune devant le tribunal administratif.

Monsieur le Maire indique aux conseillers que la compagnie d'assurances de la commune GROUPAMA prend en charge les frais d'avocat dans le cadre de l'assistance juridique.

Monsieur le Maire invite le Conseil à délibérer sur ce dossier.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **Autorise Monsieur le Maire à ester en justice auprès du tribunal administratif, dans la requête n° 2600689-10, présentée par Monsieur LATIL Roger ;**
- **Désigne la SEARL SELARL TERRITOIRES AVOCATS représentée par Maître Gaëlle D'ALBENAS pour défendre les intérêts de la commune dans cette instance.**
- **Autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.**

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme, VALBELLE le 12 mars 2026,

Le Maire,

Pierre-Yves VADOT

Le secrétaire

Raymond GROS

